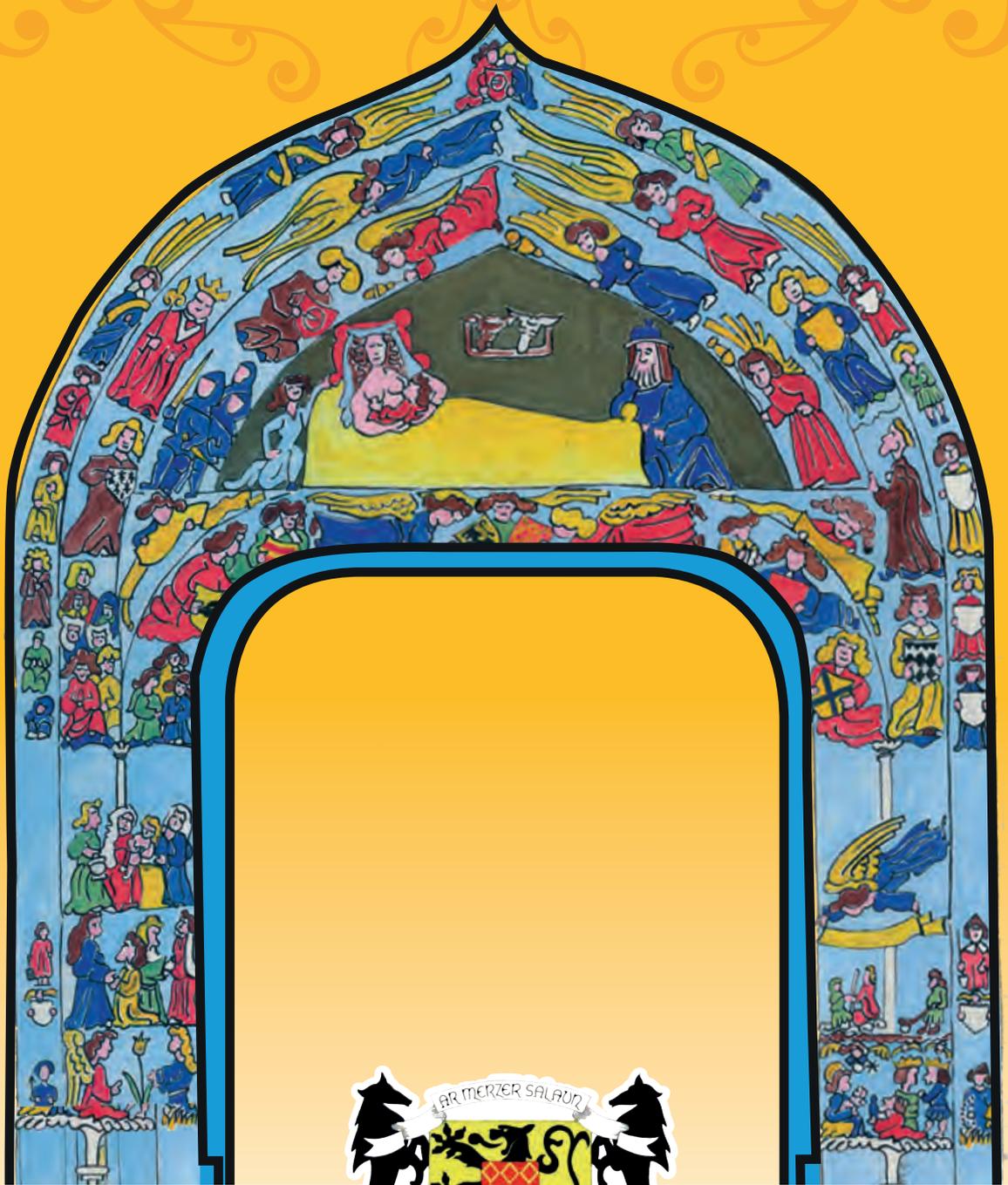


KELEIER AR MERZHER



Porche de l'église par Fons de Kort



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

DÉCEMBRE 2016

MEMENTO

Ouverture de la mairie : LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
MERCREDI : 13h30 - 17h30
JEUDI ET SAMEDI : 9h00 - 12h00

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19 / Fax : : 02 98 25 14 02
Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr
Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON Maire, présidente aux finances, budget,
administration Générale, développement

Jean-Michel DONVAL Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie
espaces verts, environnement, agriculture

Marie-Annick L'ERROL Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.

Mickaël VAILLANT Relations avec association/tourisme, animation
culturelle, communication, bulletin municipal,
bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Regroupement Pédagogique Intercommunal

• Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87

• Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers: 18

Gendarmerie: 02 98 85 00 82

EDF (dépannage): 0810 333 029

Service assainissement de la CCPLD : 02 98 85 49 66

Service d'astreinte (24h/24 et 7j/7) : 06 11 74 64 98

SAMU / Gardes médicales: 15

Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Astreinte Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Astreinte Frelons asiatiques (SIPP):
06 80 60 33 75

Le **Keleier** est édité par la commune de La Martyre - 4 route de Ty-Croas - 29800 LA MARTYRE.

Tél. : 02.98.25.13.19 Site : <http://www.lamartyre.fr/>

Diffusion : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre.

Directrice de la publication : Chantal Soudon. **Rédaction, mise en page, maquette,**

illustrations : Commission municipale du bulletin et Nastasia ANDRO (patrimoine)

Impression : MKS Communication **Crédits photos** : photothèque municipale divers partenaires

Tirage : 380 exemplaires

Vous pouvez consulter le bulletin municipal de ce trimestre ainsi que les bulletins municipaux des trimestres précédents sur le site internet de la commune .

Le mot du maire



SOMMAIRE

Edito	1
Agenda	2-3
Infos pratiques	4 à 7
Vie communale et intercommunale.....	8-9
Vie associative	10 à 16
Patrimoine, Histoire et histoires.....	17 à 20
Breton	21

Déjà la fin de l'année et l'occasion de se dire, une fois de plus, que le temps passe vite, très vite.

Cette impression que l'on peut ressentir dans sa vie personnelle est tout aussi juste dans la vie communale, impression paradoxale puisque, en même temps, certains projets menés par les collectivités semblent n'avancer qu'à petits pas... Certains de mes collègues, maires depuis longtemps, m'ont appris qu'une des qualités indispensables pour exercer notre fonction est la patience, tant le cheminement d'un dossier à travers tous les rouages administratifs peut s'avérer lent.

A nous maintenant de vous faire comprendre, chers « administrés », que *Paris ne s'est pas fait en un jour* Et que *A van da van, e vez graet e vragoù da Yann*.

Néanmoins, il se passe et il se passera toujours plus de choses à La Martyre : J'en veux pour preuve la réactivation toute récente du « comité d'animation » qui, à partir d'un noyau d'une dizaine de personnes de tous talents, a en projet, en complément des associations existantes, d'organiser des événements de natures diverses (artistiques, musicaux,...) tout au long de l'année dans notre commune.

Bonne chance à eux et n'hésitez pas à les rejoindre !

Joyeux Noël et bonne année à tous !

Chantal Soudon

Erru eo fin ar bloaz dija, ha tro hon eus ur wech c'hoazh da welet pegen buan, buan-buan, e tremen an amzer.

Gellout a ra pep hini santout an dra-se en e vuhez dezhañ, met ken gwir all eo evit buhez ar c'humunioù. Iskis eo ar santimant-se rak mennadoù zo, renet gant ar strollegezhioù, a seblant mont war-raok gorrek-kenañ... Darn eus ar vaered a anavezan, tud pell zo en o c'harg anezho, o deus desket din e ranker kaout pasianted dreist-holl pa vezer maer, rak gellout a ra an teuliadoù kemer un tamm mat a amzer evit kavout o hent e rouedad ar velestradurezh.

Bremañ, deomp-ni eo da lakaat ac'hanoc'h da gompren ar c'hrennlavar-mañ : *A van da van, e vez graet e vragoù da Yann*.

Koulskoude e c'hoarvez traoù hag e c'hoarvezo muioc'h a draoù bepred er Merzher : n'eus nemet gwelet ar « bodad buheziñ » a zo bet adlakaet da vont en-dro a-nevez zo. Un dek den bennak zo er bodad-se, tud a bep seurt anezho. Fellout a ra dezho ober abadennoù diseurt (arz, sonerezh...) a-hed ar bloaz en hor c'humun, ouzhpenn ar pezh a vez graet gant ar c'hevredigezhioù.

Kalon vat dezho, ha na varc'hatait ket da vont daveto !

Nedeleg laouen ha Bloavezh mat d'an holl !

Chantal Soudon

2017 : année électorale

Elections présidentielles :

1er tour le 23 avril

2ème tour le 7 mai

Elections législatives :

1er tour le 11 juin

2ème tour le 18 juin

En 2017, des nouvelles cartes électorales seront expédiées aux électeurs avant les élections.

Le samedi 7 janvier
2017

Vœux de la municipalité
à l'ensemble de
la population.

Vous êtes tous conviés à
la Maison du Plateau à
partir de 11 h 00

Agenda

Agenda des événements locaux

Samedi 7 janvier à 11 h 00 :
Vœux de la municipalité à la Maison du Plateau

Samedi 21 janvier :
AG des Anciens combattants à la Salle Pierre Abéguilé

Samedi 21 janvier en soirée :
Repas Crêpes – Plateau en folie
À la Maison du Plateau

Dimanche 28 janvier à partir de 15 h 00 :
Démonstration de Capoiëra
À la Maison du Plateau

Vendredi 3 février :
Vente de Pizzas à l'École St Joseph–
APEL

Samedi 4 février en soirée :
Repas Crêpes –
Salle polyvalente au Tréhou

Samedi 11 février en soirée :
Repas Crêpes – Ploudiry-Sizun Handball
Salle de St Idult à Sizun

Mardi 14 février après-midi :
Dominos–Club des Bruyères
À la Maison du Plateau

Samedi 18 février en soirée :
Loto–Comité de jumelage
Salle polyvalente du Tréhou

Samedi 26 février :
Raclette–Amicale des retraités
Salle communale de Loc-Eguiner

Dimanche 12 mars :
Chorale Air du Temps– Amicale laïque
Maison du Plateau

Dimanche 19 mars :
Concours de dominos– Club des chênes Ploudiry
Maison du Plateau

Samedi 25 mars en soirée:
Concert rock – Rocking Breizh Club
Maison du Plateau

Surprise au printemps prochain !

La floraison de milliers de narcisses, jonquilles et autres bulbes s'étendra sur plusieurs semaines dans divers espaces communaux pour le plaisir de tous.

Ci-contre, la planteuse mécanique en pleine action le 15 novembre dernier.

Horaires des messes

Dimanche 8 janvier à 10 h 30 à Ploudiry
15 janvier à 10 h 30 à Loc-Eguiner
22 janvier à 10 h 30 à Le Tréhou
29 janvier à 10 h 30 à Tréflévénez
5 février à 10 h 30 à La Martyre
12 février à 10 h 30 à Ploudiry
19 février à 10 h 30 à Loc Eguiner
26 février à 10 h 30 à Le Tréhou
5 mars à 10 h 30 à Tréflévénez
12 mars à 10 h 30 à La Martyre
19 mars à 10 h 30 à Ploudiry
26 mars à 10 h 30 à Loc Eguiner
2 avril à 10 h 30 à Le Tréhou
9 avril à 10 h 30 à Tréflévénez

Profession de Foi et communions à Loc-Eguiner le
Dimanche 21 mai 2017 à 10 h 30.

L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de notre Ensemble paroissial) est disponible dans toutes les églises du Plateau.
Vous y trouverez des renseignements pratiques.

Une permanence est assurée : le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison interparoissiale de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. (02 98 25 12 43)

Les horaires des messes peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper
<http://catholique-quimper.cef.fr>

Vous y trouverez quelques indications qui vous aideront à trouver les contacts utiles pour une célébration chrétienne à l'église : baptême, mariage, funérailles.



Agenda du GRPP



Randonnées traditionnelles du Dimanche après-midi			
Date	Heure	Lieu	Rdv
08/01/17	14.00	Daoulas	Place du marché
22/01/17	14.00	Guiclan	Zone industrielle de Kermat
05/02/17	14.00	Tréfléz	Zone des dunes de Keremma
19/02/17	14.00	Guipavas	Parking "Assaut"
05/03/17	14.00	Irvillac	Parking route du Tréhou.
19/03/17	14.00	Guisseny	Parking de la Mairie
02/04/17	14.00	St Thonan	Parking du Centre commercial de Kergreis
Randonnées traditionnelles du Jeudi après-midi			
Date	Heure	Lieu	Rdv
12/01/17	14.00	Lampaul-Guilmiliau	Parking route de Saint Jacques
26/01/17	14.00	La Roche-Maurice	Parking Ecole
09/02/17	14.00	Lanhouarneau	Bourg
23/02/17	14.00	Landivisiau	Parking "Casino"
09/03/17	14.00	Plounéventer	Bourg
23/03/17	14.00	Plage du Moulin Blanc	Parking face au "Longchamp" – (Le Relecq-Kerhuon)
06/04/17	14.00	Saint Servais	Bourg
Randonnées traditionnelles du Mardi après-midi			
Date	Heure	Lieu	Rdv
17/01/17	14.00	Plouvorn	Parking du plan d'eau
31/01/17	14.00	L'Hopital-Camfrout	Parking de la Poste
14/02/17	14.00	Ploudiry	Parking Saint Pierre
28/02/17	14.00	La Forêt-Landerneau	Bourg
14/03/17	14.00	Saint Vougay	Parking du château de Kerjean
28/03/17	14.00	Hanvec	Parking de la Chapelle Lanvoy

Actualité info

Etat civil du 4^{ème} trimestre 2016

Naissances :

Le 1er novembre : Kahina LAMBERT, Kerlavarec
Le 25 novembre : Léonor BLEAS, 4bis Le Keff
Le 8 décembre : Maxence, François, Robert MAZIERE, 12 Route du Keff

Etat-civil de l'année 2016

14 naissances : 8 garçons et 6 filles
1 mariage
3 décès

Urbanisme enregistré en mairie

Dépôt de permis de construire

Carport, Traon Gouzien par Philippe PENSEC

Maison, 4 Lann ar Merzher par Pompilia STOIAN
3 Chemin de Balialec Ploudiry

Maison, 15 Lann ar Merzher par M et Mme CALVEZ, 29 Kerhuel à La Roche Maurice

Dépôt de déclaration préalable

Clôture avec portillon, 3 Kloz Bihan par Christiane BALCH

Clôture, 18 Le Keff par Guillaume GAROFF

Extension de maison, 7 Rue de l'enclos par Jean-Yves LE BRAS

Les imprimés de demande d'autorisation d'urbanisme sont sur le site :
www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie

Analyse d'eau

Prélèvement du 20 octobre 2016 bourg de La Martyre
Chlore libre : < 0.3 mg/LCl2/
Chlore total : 0.3 mg/LCl2
pH : 7.2 unité pH -
Nitrates : 18 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité.
L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

EXCES de VITESSE DANS LE BOURG

Le dernier bulletin relatait les dispositifs existants pour tenter de limiter la vitesse dans le bourg :

Limite générale à 50 km/h,
réduite à 30 km/h dans le plein centre
Priorité à droite dans son ensemble
Ralentisseurs et « coussins berlinois »
Radar pédagogique itinérant

La commune a décidé de faire appel au FIA (Finistère Ingénierie Assistance) pour un diagnostic général sur la signalétique et la voirie et proposer des solutions pour améliorer la sécurité dans le bourg.

Nouvelle instruction pour les autorisations d'urbanisme

A compter du 1er janvier 2017, tous les documents d'urbanisme seront instruits par le service d'urbanisme de la Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas en lieu et place de l'Etat.

En pratique, vous déposerez toujours votre dossier d'urbanisme à la mairie de La Martyre qui l'enregistrera et l'expédiera à Landerneau. Les services de l'Etat seront encore saisis pour avis par la commune pour les dossiers soumis au périmètre des bâtiments de France.

Les documents d'urbanisme peuvent être retirés en mairie ou sur le site du gouvernement.
La mairie reste à votre disposition pour tout renseignement.

Prochaine campagne de dératisation

Pensez à vous inscrire en mairie si vous souhaitez le passage du dératiser dans votre propriété au printemps prochain. Le service est gratuit pour les particuliers.

La date sera publiée sur le panneau électronique dès qu'elle sera connue.

jour
née
défense
citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire. Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.



Informations pratiques

Nouveau !

Délivrance des Cartes d'Identité Nationale

La région Bretagne est région « pilote » pour une nouvelle organisation des mairies habilitées à instruire les demandes de cartes d'identité.

Depuis le 1er décembre, seules les mairies qui instruisaient les passeports pourront aussi instruire les cartes d'identité.

Les mairies les plus proches de La Martyre sont Landerneau et Sizun.

☐ **La Mairie de Landerneau 02 98 85 43 00**
reçoit, sur rendez-vous, du lundi au vendredi :
8 h 30 / 12 h 00 // 13 h 30 / 17 h 30
Le samedi matin : 9 h 00 / 12 h 00

☐ **La Mairie de Sizun 02 98 68 80 13**
reçoit, sur rendez-vous, le mardi après-midi, le jeudi matin, le vendredi après-midi et le samedi matin.

Il est souhaitable de remplir une pré-demande en ligne à l'adresse suivante : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Ce dispositif concerne les premières demandes, les renouvellements, les cas de perte ou de vol du titre.

Après, il faudra quand même prendre RV auprès des mairies ci-dessus.

Pour Landerneau, il est également possible, de prendre RV sur l'adresse mail suivante : etatcivil@mairie-landerneau.fr, en proposant plusieurs dates et créneaux.

Récupération des déchets sur la commune

Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau : verre et textiles

Aire intercommunale de Keravel : route de Ty-Croas : déchets verts **UNIQUEMENT**

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Le calendrier de la collecte pour 2017 est à votre disposition sur le site de la commune ou peut être retiré en mairie.

Commande de conteneurs à ordures ménagères et composteurs

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

☎ 02 98 21 34 49 // Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

TARIFS :

Bacs verts (ordures ménagères) : 120 l : 10 € // 180 l : 12 € // 240 l : 15 € //

Bacs jaunes (déchets recyclables) : 240 l : 15 €

Composteurs : 300 l : 20 € // 600 l : 25 € // 800 l : 30 €

Nouvelle
activité
sur la
commune



LIBER Julien

MAGNETISEUR
ENERGETICIEN

Douleurs physiques et morales
Sur rendez vous au 06 25 39 08 75
02 98 46 25 23
Landiargaz 29800 La Martyre

Communiqués divers

Service en ligne pour les permis de conduire

Le ministère de l'intérieur simplifie les démarches des usagers et leur propose un nouveau service en ligne, sur le site de l'ANTS: permisdeconduire.ants.gouv.fr, afin de lancer plus rapidement le fabrication de leur permis de conduire sécurisé en cas de perte, vol, détérioration, changement d'état-civil et renouvellement).

Le récépissé de déclaration de perte permettant de conduire durant 2 mois peut être obtenu également par ce service.

Ce nouveau télé-service permet de recueillir de manière dématérialisée les renseignements nécessaires à la fabrication du titre (photo, signature, pièce d'identité, justificatif de domicile, déclaration de perte). L'achat du timbre fiscal dématérialisé peut se faire en ligne.

Pour la photographie et la signature dématérialisée, l'usager devra utiliser les cabines de photographie d'identité équipées à cet effet ou s'adresser aux professionnels de la photographie agréés.

Pour les identifier, une vignette bleue est visible.

A l'issue de cette étape, il disposera d'un exemplaire papier de ses photographies et de sa signature sur lequel figure le code "photo numérique" qui lui permettra de déposer une pré-demande de permis en ligne.

Pour effectuer cette pré-demande en ligne, il aura à créer un compte personnel "usager" sur le site de l'ANTS: permisdeconduire.ants.gouv.fr.

Un fois le compte créé, il pourra saisir sa pré-demande en ligne en renseignant son état-civil, son adresse, le code "photo numérique" obtenu. Il y joindra toutes les autres pièces complémentaires scannées (pièce d'identité, justificatif de domicile, déclaration de vol, ou dématérialisée (déclaration de perte).

Journée sécurité pour utiliser la tronçonneuse

Dans le cadre de la prévention des accidents du travail en agriculture, les délégués de la MSA des secteurs de Ploudiry et Sizun proposent une journée de prévention sur les risques d'accidents liés à l'utilisation de la tronçonneuse.

En effet, cet outil très couramment utilisé sur les exploitations s'avère très dangereux si les règles élémentaires de sécurité ne sont pas respectées.

Comment bien affûter une tronçonneuse ?

Comment abattre des arbres en situation délicate ?

Quels sont les équipements de protection indispensables pour travailler en sécurité ?

Pour avoir la réponse à toutes ces questions, inscrivez vous rapidement auprès de Sandrine Marc, au 06.85.07.56.85 ou marc.sandrine@armorique.msa.fr

Cette journée, animée par un formateur spécialisé, se compose d'une partie théorique et d'une démonstration d'affûtage, de réglage et d'abattage sur le terrain. **N'oubliez pas d'apporter vos tronçonneuses** et vos équipements de protection individuelle (si vous en possédez).

Journée gratuite, ouverte aux actifs agricoles sur inscription :

le jeudi 12 janvier à partir de 9 h 30—Loc Eguiner, Salle de réunion—Mairie.

Recherche un DDEN

Depuis 5 ans, le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de l'Ecole Publique de Ploudiry-La Martyre n'a plus de DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) affecté à l'école.

Pour être candidat, il ne faut pas être parent ou enseignant dans l'école ni élu de la commune.

Cette personne s'engage à participer aux travaux du Conseil d'école, à visiter régulièrement l'école à laquelle elle est affectée, à assister aux réunions de sa délégation et à celles auxquelles elle est invitée.

Elle veille au confort matériel et intellectuel des enfants et à ce titre, signale dans ses rapports destinés aux autorités publiques compétentes, ce qui peut être amélioré pour l'accueil et l'éducation des élèves.

Le DDEN, partenaire de l'école publique, témoigne son attachement aux principes de laïcité fondés sur la liberté de conscience, l'égalité et le respect des autres. Candidature à déposer auprès de la directrice de l'Ecole publique.

Rappel des modalités concernant les associations loi 1901

Chacun de nous fait partie ou est susceptible de faire partie d'une association loi 1901, pour ses loisirs, ceux de ses enfants ; pour se former, se cultiver ; préserver l'environnement, valoriser le patrimoine ; pour défendre les droits fondamentaux, favoriser l'accès à la santé, etc...

Au regard de nombreuses questions posées ou de difficultés rencontrées, voici quelques conseils.

L'association

C'est le regroupement de plusieurs personnes partageant un même but ; il faut être au minimum 2 personnes ; pour y entrer, il faut adhérer au projet et payer la cotisation -même symbolique- si elle est prévue par les statuts, ou parfois être coopté.e.

Comment créer une association

Partir d'une idée et réfléchir au projet associatif.

Rédiger ensemble des statuts adaptés au projet associatif.

Organiser une Assemblée Générale constitutive (toutes les personnes intéressées) et faire approuver les statuts.

Déclarer l'association en Préfecture ou sous-Préfecture en fournissant le compte-rendu de l'Assemblée Générale constitutive, daté et signé et accompagné des imprimés CERFA : n° 13973-03 (pour la création), n° 13972-02 (pour les modifications de statuts) et le n° 13971 (pour le renouvellement des dirigeants de l'association).

Ils sont disponibles sur : <https://www.service-public.fr/associations>

La vie administrative de l'association

Conserver les n° d'enregistrement au registre national des associations [RNA] et n° Sirene (ils sont spécifiques à chaque association).

Conserver les journaux officiels et les récépissés concernant l'association.

Obligation de déclarer dans un délai de 3 mois, tous changements [nouveaux dirigeants ; modifications de statuts ; nouveau siège social ; changement d'objet ou de nom de l'association ; dissolution...]

Le fonctionnement d'une association

liberté de mettre en commun connaissances et activités.

égalité des droits et des devoirs de tous les adhérent.es.

pas de profit recherché ni de partage de bénéfices entre les adhérent.es = gestion désintéressée.

Souvent sur un mode pyramidal :

- l'Assemblée Générale qui réunit tous les adhérents et qui élit le Conseil d'Administration.
- le Conseil d'administration qui élit le Bureau.
- le Bureau, avec à sa tête le Président.

Mais une association peut aussi fonctionner sur un mode horizontal : il n'est pas nécessaire d'avoir une structure hiérarchisée (président - secrétaire - trésorier) et de plus en plus d'associations s'organisent de manière collégiale.

Informations pratiques

La MAIA (mission d'accueil et d'information des associations) du Finistère vous propose :

- un **réseau de partenaires** publics et de points d'appui associatifs (généralistes et thématiques)
- des **conseils** aux bénévoles et aux associations dans les pays de Brest, Morlaix et Cornouaille
- des offres de **formation** pour les **bénévoles**, avec les points d'appui.
-

Coordination de la MAIA : Direction départementale de la Cohésion Sociale :

Anne-Marie Marteville : anne-marie.marteville@finistere.gouv.fr ou 02.98.64.99.29

Prévoir la transmission aux nouveaux élu-es de TOUS les documents (statuts et modifications, JO, récépissés, n° Sirene, comptes-rendus de réunions...).

En cas de dissolution et selon l'intérêt historique ou sociologique de l'association, pensez au dépôt des documents aux archives municipales (Brest, Quimper...) ou départementales :

archives.departementales@finistere.fr ou 02.98.95.91.91

Au fil des conseils municipaux

Séance du 25 novembre 2016

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

Intégration du budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) au budget général de la commune

Dans les communes de moins de 1 500 habitants, le CCAS est dorénavant facultatif.

Le Conseil, à l'unanimité, vote la dissolution du CCAS au 31/12/2016. Il décide qu'il exercera la compétence sociale du CCAS, reprendra le dispositif d'aides décidées par celui-ci, reprendra ses contrats et conventions. Une commission d'action sociale constituée des anciens membres du CCAS est créée.

Mise en lumière de l'église

Le Maire présente au Conseil le projet de mise en lumière de l'église qui pourrait bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), ainsi que de la Région Bretagne au titre de la valorisation du patrimoine.

Ce projet confié à un scénographe et muséographe a pour but de mettre en valeur certains éléments patrimoniaux et d'amplifier l'éclairage naturel provenant des grands vitraux du chœur et des baies latérales.

Son coût est estimé à 37 085 € HT.

Le Conseil décide d'inscrire cette somme au budget 2017 sous condition de recevoir des financements suffisants. D'ores et déjà un dossier DETR sera déposé auprès des services de l'Etat avant la fin de l'année.

Installation classée

Marie Annick L'Errol, chargée du dossier, présente la demande de l'EARL CORRE de Plouneventer qui envisage l'extension de son élevage porcin et doit mettre à jour son plan d'épandage du fait de l'installation d'un repreneur.

Son effectif passerait de 1615 animaux-équivalents à 2514.

Le Conseil, consulté car des terres de La Martyre reçoivent de l'épandage, émet un avis favorable, à l'unanimité.

Adhésion au FIA

Le Conseil, à l'unanimité, vote l'adhésion au service du Conseil départemental d'ingénierie « Finistère Ingénierie Assistance » pour une mission voirie / aménagement moyennant une cotisation annuelle de 0.50 € par habitant. L'étude portera sur les possibilités d'améliorer la sécurité dans le bourg.

Groupement de commandes pour le contrat de dératisation et désourisisation

Le Conseil décide à la majorité, d'adhérer au groupement de commandes proposé par la Communauté de communes afin de bénéficier de prix de groupe. Le marché public sera passé pour la fin de l'année 2016.

ENVIRONNEMENT

LE VERRE SE RECYCLE À L' INFINI, COLLECTONS LE !

La communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas compte encore trop d'emballages en verre dans les ordures ménagères. Les conséquences d'une telle erreur de tri sont considérables.

D'un point de vue économique, une tonne supplémentaire de verre trié et recyclé permet de réaliser **jusqu'à 218 € d'économie**.

	VERRE DANS LES ORDURES MÉNAGERES	VERRE COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE
COÛT DE LA COLLECTE +TRAITEMENT PAR TONNE	238 € TTC/Tonne	51 € TTC/Tonne
SOUTIENT ECO-EMBALLAGES PAR TONNE	0 € TTC/Tonne	8 € TTC/Tonne
RECETTES VERRIERS PAR TONNE	0 € TTC/Tonne	23 € TTC/Tonne
Coût restant à la charge de la collectivité	238 € TTC/Tonne	20 € TTC/Tonne

En impact environnemental, les bouteilles, pots et bocaux en verre triés redeviennent, grâce au recyclage, un emballage en verre, et ce **à l'infini**. Il permet de :

- préserver les ressources minérales naturelles non renouvelables (sable par exemple)
- économiser de l'énergie,
- réduire les rejets de CO2
- éviter l'incinération ou la mise en décharge

L'évolution de la collecte du verre en 2015 est de : **+7.79 % soit 38.14 kg/an/hab.***

**population DGF de 49 559 habitants*

Bravo, mais vous pouvez faire mieux !

L'objectif d'aujourd'hui est d'augmenter encore cette performance : Si chaque habitant trie une bouteille ou un flacon ou un pot en verre supplémentaire par mois, cela augmentera nos performances de **3 kg/an/hab**. Pour notre collectivité cela représente **147 tonnes supplémentaires** à collecter, et une économie potentielle de **32 046 Euros/an**.

Petit rappel :

Le verre doit être déposé uniquement dans les colonnes spécifiques à la collecte du verre de votre commune. Il est interdit de déposer du verre dans le bac de tri ou dans le bac des ordures ménagères.

RPAM Relais Parents Assistants Maternels

Le Relais est un service gratuit, de proximité, et pour tous.

Ce service est financé par vos communes, la CAF et le Conseil Départemental, et géré par l'association Don Bosco

Vous êtes parent ou allez le devenir, vous recherchez un mode d'accueil, vous trouverez au Relais :

Des renseignements sur :

- Les différents modes de garde (individuel ou collectif),
- La liste et les disponibilités des assistants maternels,
- Vos droits, et les aides dont vous pouvez bénéficier,
- Vos devoirs et droits d'employeur,
- des contrats de travail et le contrat d'accueil.

Un accompagnement et un soutien :

- Dans vos démarches administratives,
- Dans votre rôle de parent.

Vous êtes ou souhaitez devenir assistant maternel ou garde d'enfant à domicile, le Relais :

Vous informe sur :

La professionnalisation (l'agrément, formation...)
Vos droits et obligations en tant que professionnel.

Vous informe sur :

Vos droits, et devoirs de salariés,
Les contrats de travail, le contrat d'accueil.

Vous propose :

Des temps d'informations, d'échanges autour de vos pratiques professionnelles,

Pour les enfants, le Relais c'est aussi :

Des temps d'éveil à partager avec l'adulte qui l'accompagne (assistant maternel, garde à domicile, parent...),

Des espaces aménagés et sécurisés pour vivre des temps ludiques et profiter avec d'autres d'activités et jeux variés,

Un lieu de socialisation et de découverte pour lui, et un espace convivial de rencontre et d'échanges pour l'adulte qui l'accompagne.

Planning du Relais :

Lundi	9h30-11h30	13h30-17h
	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	13h30-18h
Mercredi	9h30-11h30	13h00-18h
Jeudi	9h00-12h30	Temps administratif
Vendredi	9h30-11h30	13h00-16h
	Fermeture les semaines paires	
samedi	6 animations par an, pour les enfants parents et professionnels	

Permanence en itinérance – Accueil téléphonique et/ou physique
Rendez-vous physique – itinérance possible
Animations en itinérance

Permanence en itinérance		
mardi	PENCRAN	Jardin d'enfants
	LA MARTYRE	Syndicat du Plateau
jeudi	ST DIVY	Garderie périscolaire
	ST THONAN	Maison de l'enfance

Permanences de janvier à avril 2017

mardi	PENCRAN	17/01	31/01	28/2	14/03	28/03	11/04	
	LA MARTYRE	10/01	24/01	07/02	07/03	21/03	04/04	
jeudi	ST DIVY	12/01	26/01	02/03	16/03	30/03	13/04	
	ST THONAN	05/01	19/01	09/02	09/03	23/03	06/04	

Animations programmées

Les lundis : échanges avec les lieux collectifs : à la cabane aux bruyères

CONTACTS : Relais parents Assistants Maternels 02-98-43-63-97 Rpam.interco@donbosco.asso.fr



Section locale des anciens combattants de Ploudiry La Martyre Tréflévénéz

Le dimanche 13 novembre, les membres de la section locale des anciens combattants, sous la conduite de son Président Pierre COCHEREL se sont réunis à La Martyre pour commémorer l'armistice de la grande guerre, mais aussi rendre un hommage aux victimes de tous les combats.

Auparavant avait eu lieu, tout d'abord à Ploudiry, un dépôt de gerbe au monument aux morts, sous la conduite de Mr le Maire Jean-Jacques PITON, puis à Tréflévénéz, où Monsieur le Maire, Georges PHILIPPE, a procédé à ce même cérémonial.

A l'issue de l'Office religieux célébrée par l'abbé Job an Irien, en l'église de La Martyre, tous les participants se sont rendus au monument aux morts de la commune où Madame le Maire, Chantal SOUDON, après lecture du message du Secrétaire d'Etat des Anciens Combattants, a déposé la gerbe traditionnelle, en présence des drapeaux des trois communes. Lucien DONVAL a fait lecture du Message du Président National de l'UNC. Après la sonnerie aux morts, l'Hymne National a résonné dans le cimetière, repris en chœur par près d'une centaine de participants.

Ce fut ensuite au tour des enfants des écoles du Plateau, du Regroupement pédagogique et de l'Ecole Saint Joseph d'entonner "le Chant des partisans", sous la baguette d'Eléonore LE GUEN. Un moment très émouvant .!

Un apéritif offert par la municipalité à la maison du Plateau, clôturait cette cérémonie. Les anciens combattants et leurs épouses se retrouvaient tous ensuite pour partager un repas en commun servi au Baradozic en Ploudiry.



La cérémonie au cimetière



Les enfants des écoles

- Dates à retenir :

- Assemblée Générale de l'U.N.C. du Plateau le 21 janvier 2017 à La Martyre
- Le 11 mars 2017 Assemblée Générale UNC Départementale à Concarneau

A l'aube de cette nouvelle année, le président et les membres du bureau de l'association locale de l'U.N.C. présentent aux lectrices et lecteurs de ce bulletin communal, tous leurs meilleurs vœux pour 2017.

BLOAVEZ MAD

Le Bureau



Groupe des Randonneurs du Plateau de Ploudiry

ASSEMBLEE GENERALE DU G.R.P.P. DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2016

Dimanche après-midi, après une mise en jambes sur les sentiers du Ploudiry, le G.R.P.P. (Groupe des randonneurs du Plateau de Ploudiry) tenait son assemblée générale dans la Salle Saint Pierre de cette même commune.

Plus d'une centaine de personnes s'étaient réunies pour cette occasion, faisant salle comble.

Après le mot de bienvenue de la Présidente, Janine Le Lann, a remercié de leur présence : les représentants de Mr le Maire de Ploudiry de même que Tréflévénez. Madame le Maire de La Martyre s'étant excusée.

Elle a ensuite évoqué l'évènement majeur de l'année 2015, à savoir le Quarantième anniversaire du Groupe, et qui a eu un succès éblouissant. A cette occasion elle a remercié chaleureusement tous les bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réussite totale de cette journée.

Elle a surtout souligné l'excellente ambiance qui règne, tant dans les randonnées que dans les sorties et voyages qui ont été organisés. Ceci toujours dans une atmosphère très conviviale et dans un esprit de camaraderie, en souhaitant ardemment que cela continue le plus longtemps possible. Elle a aussi remercié tous les bénévoles qui se dévouent pour encadrer les randonnées.

Actuellement notre association compte 170 adhérents, venant de différents horizons.

La secrétaire Marie-Claire KERBRAT retraçait ensuite les activités de l'année écoulée. Elle a notamment cité les randonnées programmées les dimanches, jeudis et mardis après-midi tous les quinze jours, celles du mardi soir de début juillet à la mi- aout mais aussi une fois par mois durant l'été, les jeudis après-midi. Ces randonnées ont été suivies notamment par de nombreuses personnes extérieures à l'association et même à la région. Elles ont beaucoup apprécié le goûter offert par les municipalités qui clôturait ces balades le jeudi après-midi.

Au cours de toutes ces randonnées nous avons comptabilisé **2087** personnes, sachant que cette année il y a eu **4** randonnées annulées pour raisons météorologiques.

Au programme de l'année il y avait aussi la sortie de fin de saison à Fouesnant et aussi l'escapade de 3 jours à Trégarvan.

Le bilan financier présenté par Jean KERNEIS, a clôturé l'année avec un exercice en équilibre.

Un copieux goûter unanimement apprécié clôturait cette sympathique assemblée.



Une partie de l'assistance à cette assemblée générale

Saison 2016 - 2017

Nous vous proposons différentes activités



**Amicale Laïque
du Plateau de Ploudiry**



BADMINTON

ADULTES

le lundi 20 h 30 - 22 h

Responsable : **Gwen 06 85 48 73 37**

ENFANTS - ADOS

le mardi 18 h - 19 h

Encadrement : **Gilles Kerriou**

Lieu : **salle omnisports Ploudiry**



CHORALE

Ouverte à tous

le mardi 20 h 30 - 22 h

Responsable : **Marie-Pierre 06 45 88 26 05**

Encadrement : **Véronique Rousseau** Chef de chœur
rémunérée

Lieu : **Maison du plateau La Martyre**



DANSE

3 niveaux, le vendredi

Petites 18 h 30 - 19 h 15

Moyennes 19 h 30 - 20 h 30

Grandes 20 h 30 - 21 h 30

Responsable : **Paule 06 74 72 64 35**

Encadrement : **Léa Ségalen** Animatrice rémunérée

Lieu : **Maison du plateau La Martyre**



ROLLER - HOCKEY

Niveau 1 - Débutants roller

le samedi 10 h - 11 h

Niveau 2 - Initiés roller hockey

le samedi 11 h - 12 h

Niveau 3 - Confirmés roller hockey

le jeudi 18 h 30 - 19 h 30

Responsables : **Yannick 06 80 44 75 61**

Pascal 06 52 00 21 91

Encadrement : **Yannick** et parents bénévoles

Lieu : **salle omnisports Ploudiry**



VOLLEY

Loisir adultes mixte sans championnat

le mercredi 20 h 30 - 22 h 30

Responsable : **André 02 98 25 10 33**

Lieu : **salle omnisports Ploudiry**

courriel : alpp@laposte.net

Ener'Gym

Maison du Plateau de La Martyre	Lundi	13h30 à 14h30 14h30 à 15h30	Gym semi tonique Gym entretien
		19h15 à 20h15	Gym tonique Renforcement musculaire
		20h30 à 21h30	Step
	Mardi	13h30 à 14h15 14h15 à 15h	Enfants de 7 à 11 ans Enfants de 4 à 6 ans
		18h50 à 19h50	Stretching
	Jeudi	9h15 à 10h15	Bien-être
		19h15 à 20h15	Pilates



Contacts : Mithé → 02 98 25 14 55 ou 06 64 79 14 55
assogymlamartyre@gmail.com

Bibliothèque

La bibliothèque de La Martyre a tenu son assemblée générale le mardi 15 novembre 2016 à 20h30 dans ses locaux. 65 familles sont accueillies annuellement réparties entre La Martyre, Ploudiry, Tréflévenez, Loc-Eguiner, Pencran, Sizun et Locmélard.

Tout au long de l'année l'association met à disposition de tous un certain nombre de services parmi lesquels la réservation d'ouvrages, la e-bibliothèque, la mise à disposition de moyens pour les écoles, L'association s'est également engagée auprès du SIPP pour participer aux activités péri-scolaires.

Le fonds documentaire comprend plus de 6 900 ouvrages parmi lesquels :

- des livres adultes et jeunesse : romans, bandes dessinées, albums, contes
- des périodiques adultes et jeunesse
- des livres en gros caractères
- des documentaires adultes et enfants

Pour plus de détails, le rapport d'activités est à disposition de chacun à la bibliothèque.

La bibliothèque de La Martyre est à la disposition de tous, adultes et enfants. Tous les habitants peuvent s'y inscrire. Le prêt du livre est gratuit, moyennant un abonnement annuel de 17 euros par famille.

Le bureau est nouvellement composé de :

Emilie CARIOU et Danielle LE GALL BESSAC renouvellent leurs candidatures au poste de présidente et trésorière, Karine DEMOULIN est élue au poste de trésorière.

6 membres complètent le bureau : Maud TRUCHY, Séverine ASPOT, Nathalie FRANCK, Anne Laure LOZCHAMEUR, Roland LE TOULLEC et Liliane GOASDUFF.

Contact : Bibliothèque de La Martyre, 4 route de Ploudiry, 02.98.25.13.01,
bibliothequelamartyre@orange.fr

HORAIRE :

- *Mardi de 20h30 à 21h30 (le 1er et 3ème de chaque mois)
- *Mercredi de 10h30 à 12h00
- *Jeudi de 16h30 à 18 h00
- *Vendredi de 16h45 à 18h15
- *Dimanche de 10h30 à 12h00.

A noter, la bibliothèque sera fermée pendant les vacances scolaires, hormis les vendredis 23 et 30 décembre de 10h à 12h.

*Toute l'équipe de la Bibliothèque vous souhaite une belle
et heureuse année riche en lectures et découvertes !*



Club des Bruyères de La Martyre Tréflévénez

L'assemblée générale du club s'est déroulée le samedi 10 décembre, en présence d'une cinquantaine d'adhérents, de Madame et Monsieur le maire de nos deux communes, de Jean Pierre Liziard administrateur départemental des Aînés ruraux.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

Après une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés au cours de l'année, il est donné lecture du rapport d'activité et du bilan financier.

Le président rappelle que cette année le club en est à sa 39^{ème} année, qu'en 2017 nous fêterons le 40^{ème} anniversaire de sa « naissance », en 1977.

Le vote à bulletin secret pour le tiers sortant a vu la réélection, sans surprise, du tiers sortant : Suzanne Donval, Marcelle Tourbot, Jean Thomas.

Un bon repas nous attendait ensuite au restaurant l'auberg'in, où l'animation n'a pas été en défaut. Chacun y allant de son histoire ou de sa chanson.



L'assemblée



Les chanteurs pendant le repas

Quelques dates pour 2017 :

- Galette des rois le jeudi 5 janvier à la Maison du plateau.
- Sortie de printemps au pays des goémoniers le mardi 16 mai
- Concours interne au club le jeudi 13 ou 20 avril
- Sélection de dominos de « génération mouvement des aînés ruraux » le 14-02
- AG de secteur à Sizun mardi 21 février
- Sélection de Belote le mardi 11 avril au Tréhou
- Sélection de pétanque le 9 mai à Locmélar

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, le club est ouvert à tous ceux qui le souhaitent, pour : les sorties en car et, la pétanque, les jeux de société, la marche,... tous les jeudis après-midi.

Joyeux Noël et bonne Année 2017 à tous.

Patrimoine, Histoire et histoires

L'image de Marie dans l'église Saint-Salomon de La Martyre

Le culte de Marie au Moyen-âge

L'église Saint-Salomon de la Martyre est aussi vouée à la Vierge et, en cette période de Noël, il nous a paru intéressant d'y recenser les multiples images de Marie.

Au Moyen-âge, le culte de Marie ne cesse de croître, atteignant son apogée aux XIIIe-XIVe siècle et concurrençant celui de Jésus Christ.



Bannière de l'église St Salomon :

« Sainte Marie de La Martyre, priez pour nous »

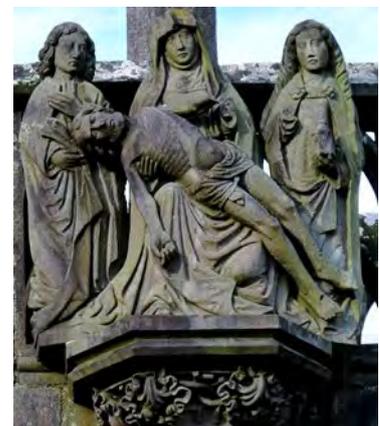


La Nativité, représentée dans la pierre de Kersanton au tympan du fronton du porche Sud de l'église, milieu du XVe siècle.

Entourée de Joseph, des animaux, des servantes et des anges balançant leur ostensor, la Vierge couchée allaitait autrefois l'Enfant Jésus.

L'œuvre a été martelée par des chrétiens (clercs ?) au XIXe siècle, qui jugeaient l'image trop inconvenante, et le regard de la mère continue à se pencher vers ce qui fut son enfant. La vierge exprime un sourire typique des statues de cette époque et que l'on retrouve dans presque toutes les provinces. Cette Vierge couchée reste conforme à la traditionnelle représentation (byzantine) de Marie et de la Nativité dans l'art français. Elle apparaît dans cette posture pour la première fois dans les Très Riches Heures de Chantilly.

Une représentation de la **Mater dolorosa** influencée par l'art italien et allemand (tradition du Vesperbild). La Déploration collective met en scène plus de personnages au pied de la croix : Pietà au pied du calvaire de la porte monumentale de l'église, XVIe siècle.



Les mystères joyeux autour de Marie

Panneaux de bois, maître-autel du chœur de l'église St Salomon, XVIIIe s.



L'Annonciation



La Visitation



La Nativité

Deux modèles iconographiques sont mis en évidence par les spécialistes dans la scène de l'Annonciation : Marie en train de filer et Marie avec un livre. Le modèle de Marie en fileuse, se serait formé sous l'influence des apocryphes, mais aussi de l'art antique grec, où la fileuse symbolisait les valeurs morales et la position sociale de la femme. Certaines représentations de l'Annonciation s'effectuent avec la présence de Sainte Anne.

Seconde nef (Bas-côté Nord) de l'église : sablières représentant l'Annonciation, la Visitation, la Nativité.



Dans les voussures du porche Sud en pierre, l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des bergers, la présentation au temple. Le mariage de la Vierge est aussi sculpté dans ces voussures.

Reconstitution de la polychromie par Fons de Kort.



La traduction de sentiments nouveaux de l'art : illustration de la tendresse humaine dans le groupe de la mère et de l'enfant



L'évangile apocryphe du Pseudo-Matthieu nous renseigne sur l'histoire des parents de Marie. Elle fut conçue par un baiser entre Joachim et Anne, et alors qu'aucun acte sexuel n'a eu lieu, Marie est donc née sans péché originel, contrairement au reste de l'humanité selon la Tradition. C'est pourquoi, on parle d'Immaculée Conception. Si Marie est destinée à devenir la mère du Christ, on ne pouvait pas laisser dans l'ombre Anne, parente de la Vierge et du futur Rédempteur.

Statue du XVIe siècle représentant Anne-trinitaire, placée dans la seconde nef (bas-côté Nord) de l'église.

Jadis, la Vierge assise sur un trône portait son fils avec une sévère gravité. Elle était le siège du Tout-Puissant. Mais à la fin du XIIIe siècle, nous redescendons du ciel sur la terre. La mère et le fils font désormais communion intime entre eux, et l'un des deux regarde l'autre (voire les deux). Cette représentation de tendresse s'accroît au XIVe et XVe siècle, on voit la vierge et l'enfant se rapprocher davantage de notre humanité. Au XIIe siècle, le Fils de Dieu, assis sur le genou de sa mère, est vêtu d'une longue tunique et du pallium des philosophes. Au XIIIe siècle, il a une robe d'enfant et au XIVe il est nu. Cette nudité du Christ est comme la marque de son humanité. Il ressemble maintenant aux fils des hommes avec sa mère. Il ressemble aux autres aussi par les fatalités de la nature : le Fils de Dieu a faim, et les artistes représentent alors la Vierge allaitante. Au départ avec une certaine retenue, une échancrure de la robe laisse à peine apercevoir le sein, mais à partir du XVe siècle, la Vierge allaitante avec la tranquille impudeur d'une nourrice (cf photo de la Nativité). Le groupe de la mère et l'enfant devient de moins en moins divin et plus humain, cela sous l'influence des écrits et prêches des ordres dominicains, Franciscains... On voit une multiplication de la représentation du rosaire.

Vierges à l'enfant, dans l'église

Statue de gauche : Trésor des orfèvreries dans la vitrine de l'église, XIXe siècle

photo au centre : Statue en bois polychromé, côté Est de la seconde nef (bas-côté Nord).

photo de droite : Statue en pierre, au trumeau de l'intérieur du porche Sud, XVIe-XVIIe siècle

La vierge est également présente dans une des lucarnes de la toiture de la chapelle-reliquaire de St Salomon



Vitrail de la Passion (1539)

Chœur de l'église

Influence allemande et flamande



Marie qui pleure son fils à sa descente de la croix.



Scène de la fuite en Egypte, Cette scène provient d'un autre vitrail et est postérieure au XVIe siècle.

Vitrail de la Dormition (1562)

Seconde nef (bas côté Nord)

Représentant la Vierge à 59 ans selon la tradition la plus retenue



Le mot « dormition » signifiant sommeil éternel désigne pour les chrétiens la mort non violente et apaisée d'un Saint. Pour les églises d'Orient le terme Dormition signifie la mort terrestre de la Vierge Marie, puis trois jours après, son élévation au ciel.



La Vierge de l'Apocalypse de St Jean, est vêtue d'un manteau bleu roi couvert d'étoiles et est supportée par un croissant de lune.

Elle est représentée trois fois dans ce vitrail : à la mort de sa chair, lors de sa montée au ciel, puis lorsque son âme est remise à son fils.

Nastasia Andro
Agent du Patrimoine

Pour en savoir plus à propos de l'iconographie mariale au Moyen-âge ou de l'art des premiers chrétiens, vous pouvez consulter les publications de : E.Mâles, L.Réau, M-J. Mondzain

Sources : évangiles de Matthieu et Luc, évangiles apocryphes.

Photographies : APEVE (Michel Hamon, Nastasia Andro).

Galleg–Brezhoneg

Nous avons voulu retranscrire dans cette rubrique une chanson régulièrement interprétée en breton lors des repas des Anciens et du CCAS par Auguste DIRER et René CABON. Ce dernier a obtenu, avec cette chanson, le 1er prix du concours départemental des Coupes de la Joie*, en 1950 à Saint-Renan.

Va Merzher benniget

Euz Ar Merzher me zo ginidic
O perlezenn a Vro Leon
O va bro gaêr, o va farrezig
Na te zo douñ en c'halon
An nep a gar a za da Guimper
Da Vrest, da paris, da Vourdel
Me a chomo kichen an Elorn
E va Merzher, Bro va c'havel

*O va Merzher benniget, va farrezig
ken karet
Me a zavo bemdez va mouez evit
kana ken a zouno
Gloar d'Ar Merzher ma bro*

Er Merzher ez euz gwir familiou
A kaeroc'h ti ar yaouankiz
Da gemeret gwir plijaduriou
Plijaduriou an honnestiz
Bennoz d'an dud leun a vadelez
A zeu da chom en hor parrez
Ar feiz, ar peoc'h ha gar garantez
Setu ar gwir pinvidigez

Em gueret kaër me gar daoulina
E touesk ar gwez ha gar bleuniou
En iliz an Intron Varai
Me gar pedin sul ha gweliou
Dindan an tour gwinted en huel
N'euz ket par d'ar barrez Merzher
C'hoant am euz kredi e gwirionez
N'eus ket koantoc'h e Breizh izel

La Martyre, ma paroisse bénie

*Je suis natif de La Martyre
Ô perle du Léon
Ô mon beau pays, ô ma petite paroisse
Tu es au plus profond de mon coeur
Celui qui le veut va à Quimper
À Brest, à Paris, à Bordeaux
Moi je resterai à côté de l'Elorn
À La Martyre, mon berceau*

*Ô La Martyre bénie, ma petite paroisse
bien-aimée
Chaque jour je chanterai pour célébrer
La gloire de La Martyre, mon pays*

*À La Martyre il y a de vrais familles,
Et même chez les jeunes,
Pour s'adonner aux vrais plaisirs
Les plaisirs de l'honnêteté
Merci aux gens pleins de bonté
Qui viennent habiter dans notre paroisse
La foi, la paix et l'amour
Voilà la vraie richesse*

*Dans mon beau cimetière j'aime m'agenouiller
Parmi les arbres et les fleurs
Dans l'église de Sainte-Marie
J'aime à prier le dimanche et les jours de fête
Sous la tour haut-perchée
La paroisse de La Martyre n'a pas son pareil
Et je croirais volontiers, en vérité,*

*Les Coupes de la Joie sont des concours culturels (chant, musique, théâtre) et sportifs organisés dans l'ensemble de la France dans les années 1950. La Seconde Guerre Mondiale est alors présente dans toutes les mémoires et ces manifestations participent au dynamisme lié à la reconstruction et modernisation du pays. Une finale voit se confronter au niveau national les formations qui ont été retenues lors des finales départementales.

Arrêt sur images du 4^{ème} trimestre 2016



Visite à nos doyens pour leur anniversaire.

Yvonne Abgrall, domiciliée au Keff, vient d'avoir 96 ans.

Jean Rannou qui habitait le Spernot et qui est actuellement résidant à l'EHPAD du Val d'Elorn de Sizun a eu 92 ans.

Entouré ici de Guy André, membre du CCAS et du Maire.

Photo prise par Mickaël Vaillant.



L'ensemble des convives qui ont répondu favorablement à l'invitation du CCAS à se retrouver autour du repas annuel le 22 octobre dernier.



Cérémonie le 19 octobre pour le départ en retraite de la responsable du restaurant scolaire, Marie-Renée Langonné et la remise de la médaille du travail à Françoise Bouroullec, Evelyne Kerdraon et Marie-Renée Langonné pour leurs 20 ans de services.